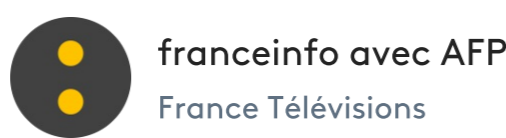


La secrétaire d'Etat et gynécologue Chrysoula Zacharopoulou juge "inacceptables" les accusations de viols qui la visent

Deux plaintes pour viol et une pour "violences gynécologiques" ont été déposées à son encontre. Une enquête a été ouverte fin mai.



Publié le 24/06/2022 15:21 Mis à jour le 24/06/2022 15:43

Temps de lecture : 1 min.



La secrétaire d'Etat et gynécologue Chrysoula Zacharopoulou, le 23 mai 2022 à l'Élysée, à Paris. (LUDOVIC MARIN / AFP)

La gynécologue et secrétaire d'Etat chargée du Développement, Chrysoula Zacharopoulou, juge, vendredi 24 juin, *"inacceptables"* les accusations de viols dont elle fait l'objet. *"Les accusations graves à mon encontre, portant sur des examens cliniques médicaux réalisés afin de diagnostiquer et de soigner la maladie de mes patientes, sont révoltantes"*, a-t-elle précisé dans un communiqué transmis par son avocat.

Le parquet de Paris a **ouvert une enquête**, le 27 mai, après le dépôt de deux plaintes pour viol contre Chrysoula Zacharopoulou, nommée secrétaire d'Etat chargée du Développement, en mai. Elle est visée par une troisième plainte pour "violences sans incapacité de travail par personne chargée d'une mission de service public", selon le parquet de Paris, qui a confirmé cette information de l'émission "Quotidien" à franceinfo, vendredi. Les investigations ont été confiées à la Brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP).

"C'était extrêmement douloureux"

L'émission de la chaîne TMC a recueilli le témoignage de cette patiente, qui dit avoir subi des *"violences gynécologiques"* lors d'un rendez-vous en octobre 2018 avec Chrysoula Zacharopoulou pour soigner son endométriose. Cette femme affirme que la gynécologue a procédé à *"un examen en interne"* sans lui *"demander son consentement"* ni lui *"expliquer cet examen"*. *"C'était extrêmement douloureux"*, explique-t-elle.

Chrysoula Zacharopoulou : après deux plaintes pour viol, la secrétaire d'État et gynécologue est visée par une troisième plainte d'ancienne patiente et nous avons pu recueillir son témoignage. pic.twitter.com/neZVxvPodQ — Quotidien (@Qofficiel) [June 23, 2022](#)

Jeudi soir sur LCI, la Première ministre Elisabeth Borne a indiqué que Chrysoula Zacharopoulou lui *"a dit qu'elle était très surprise, voire choquée, qu'on puisse questionner sa pratique médicale"*. *"Mais je pense que les plaintes sont déposées, la justice va faire son travail"* et sa secrétaire d'Etat *"aura l'occasion de s'expliquer"*, a poursuivi la locataire de Matignon. Elle a qualifié de *"débat important"* celui *"du consentement quand on fait des examens"*.

Voir les commentaires

Partager :

actualités • analyses • vidéos

Prolongez votre lecture autour de ce sujet

tout l'univers Gouvernement d'Elisabeth Borne

sur le même thème

Affaire Chrysoula Zacharopoulou : quatre questions sur le viol dans le cadre d'un examen gynécologique ou obstétrique

Une enquête ouverte contre la secrétaire d'Etat Chrysoula Zacharopoulou après deux plaintes pour viols dans le cadre de ses fonctions de gynécologue

Le ministre des Solidarités, Damien Abad, fragilisé après de nouvelles révélations

Une femme Première ministre : une aide pour les petites filles ?

Damien Abad accusé de viols : le ministre conteste les faits

Les sujets associés

Violences faites aux femmes

Gouvernement d'Elisabeth Borne

Politique

Société

Vu d'Europe

Franceinfo sélectionne chaque jour des contenus issus de médias audiovisuels publics européens, membres de l'Eurovision. Ces contenus sont publiés en anglais ou en français.

Contenus sponsorisés

COMMENTAIRES :

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

Voir les commentaires

Politique • Gouvernement d'Elisabeth Borne

📺 : toute l'actu dès 7h30

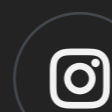
adresse email

s'abonner

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters.

Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#) [Contactez-nous](#)



le live

direct tv

direct radio

Soyez alerté(e) en temps réel avec l'application franceinfo :

App store Play store

Télécharger l'application

Politique de confidentialité

CGU et mentions légales

Gérer mes traceurs

Nous contacter

Qui sommes-nous?

Charte déontologique

Devenir annonceur

Recrutement